



DÉLIBÉRATION N°2016-12-9-12
du Conseil d'Administration de l'Université de Nantes

Séance du 9 décembre 2016

**POINT 12 : ELECTION DES REPRESENTANTS ELUS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'UNIVERSITE AU CONSEIL DE SERVICE DU SERVICE UNIVERSITAIRE DES
LANGUES**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- VU** le code de l'Éducation ;
- VU** les statuts de l'Université approuvés par le Conseil d'Administration du 6 juin 2014 et modifiés le 30 janvier 2015 et le 3 juin 2016 ;
- VU** les candidatures reçues.

ÉLIT au premier tour,

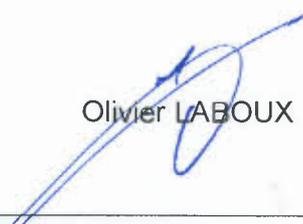
- **M. CYRIL LUPI et Mme CARINE BERNAULT** représentants des enseignants au Conseil de service du Service Universitaire des Langues

Nombre de présents ou de représentés : 34 ;
Abstention : 0 ;
Nombre de suffrages exprimés : 34 ;
34 voix pour M. CYRIL LUPI ;
34 voix pour Mme CARINE BERNAULT.

- **M. PATRICK LA SELVE et Mme CAMILLE MIRALLIE** représentants des étudiants au Conseil de service du Service Universitaire des Langues

Nombre de présents ou de représentés : 34 ;
Abstention : 0 ;
Nombre de suffrages exprimés : 34 ;
34 voix pour M. PATRICK LA SELVE ;
34 voix pour Mme CAMILLE MIRALLIE.

À Nantes, le 9 décembre 2016
Le Président de l'Université de Nantes


Olivier LABOUX